

LA FRANÇAISE POLITIQUE D'ENGAGEMENT



LA FRANÇAISE
investing together



L'actionnariat actif est un élément clé de l'approche de La Française en matière d'investissement responsable¹. À ce titre, nous avons mis en place une [politique de vote](#) spécifique et nous rendons régulièrement compte de [nos votes](#) aux assemblées générales. Le fait d'engager un dialogue actif avec les entreprises, de rejoindre des coalitions d'actionnaires et de faire avancer un programme spécifique fait également partie de nos responsabilités et est étroitement lié à nos activités de vote.

L'engagement est l'un des outils de l'actionnariat actif. Cela peut se faire en initiant un dialogue centré sur les thèmes environnementaux, sociaux ou de gouvernance avec les entreprises dans lesquelles nous sommes investis ou dans lesquelles nous pourrions envisager d'investir. L'engagement peut se faire au niveau individuel ou de manière collaborative. L'engagement collaboratif implique généralement qu'un certain nombre d'investisseurs unissent leurs forces pour transmettre leur message et leurs questions à une entreprise ou à un certain nombre d'entreprises confrontées à des défis similaires et propres à leur secteur.

Bien que nous ne soyons, en règle générale, qu'un petit investisseur minoritaire, nous pouvons agir pour influencer les changements que nous souhaitons voir mis en œuvre. À cet égard, nous soutenons les actions collaboratives, tout en utilisant de manière sélective notre capacité à engager des dialogues individuels avec les entreprises, lorsque nous pensons que notre analyse approfondie peut faire la différence.

Ressources

Les engagements individuels sont menés auprès des sociétés détenues en portefeuille, par tous nos analystes et gestionnaires de portefeuille. Les réunions et les échanges avec les entreprises sont documentés, traçables et partagés grâce à notre outil de front-office. Nous pouvons donc assurer des suivis efficaces et évaluer les progrès accomplis par rapport aux objectifs.

Les engagements collaboratifs peuvent être de nature propre à une entreprise ou peuvent inclure un groupe d'entreprises si l'engagement est ciblé sur un secteur ou sur un thème d'investissement. Ils peuvent donc inclure des sociétés que nous ne détenons pas encore en portefeuille. L'engagement collaboratif est encadré par un personnel dédié, qui assure le suivi et la cohérence de nos choix. Les analystes ESG de La Française Sustainable Investment Research représentent le Groupe La Française lors d'initiatives spécifiques d'engagement collaboratif sélectionnées par le Groupe.

Processus d'engagement

Nous avons défini quatre étapes clés pour assurer la réussite de notre stratégie d'engagement :

1. Mettre en place et suivre un processus de sélection et de hiérarchisation des engagements
2. Fixer des objectifs à nos engagements
3. Mettre en œuvre l'engagement et rendre compte des résultats obtenus
4. Faire remonter, le cas échéant, l'information si la cible d'engagement ne permet pas d'atteindre l'objectif fixé

Nous avons donc mis en place un processus de sélection et de hiérarchisation des missions par lequel :

- Nous engageons le dialogue avec les entreprises dont nous détenons de grosses positions en actions ou en obligations.

¹ Les codes de transparence des fonds durables de La Française Asset Management sont disponibles sur les pages respectives des fonds [ici](#).

- Nous engageons le dialogue avec les entreprises sur nous avons des questions en suspens ou identifié des lacunes.
- Nous veillons à ce que la période de détention prévue soit de 2 à 3 ans afin que l'engagement puisse intervenir pendant la détention de la position.

Nous nous efforçons de fixer des objectifs pour nos activités d'engagement et de viser des résultats spécifiques, d'en définir les jalons en début de programme et d'y associer un calendrier.

La conduite de la mission comprendra généralement les actions suivantes : i. contacter l'entreprise par écrit ; ii. rencontrer la direction pour expliquer le projet d'engagement ; iii. écouter, évaluer la réponse et en assurer le suivi ; contrôler l'action ; v. faire remonter l'information et intensifier l'action si nécessaire et clôturer.

Le processus de remontée de l'information et d'intensification de l'action comprendra les étapes suivantes : i. rendre l'engagement public ; ii. voter à l'assemblée générale annuelle (AG), poser des questions, déposer des résolutions, discuter avec les pairs ; iii. établir une liste de surveillance, c'est-à-dire ne pas investir davantage/sous-pondérer ; iv. désinvestir en fixant une contrainte sur le réinvestissement.

Thèmes d'engagement

Nous avons défini des thèmes d'engagement cohérents avec nos stratégies d'investissement, principalement axés sur le changement climatique et le capital humain, mais également sur l'accès à certaines données clés.

Le Groupe La Française a développé une stratégie « Carbon Impact » avec des fonds thématiques tant sur les actions que le crédit, dont les objectifs sont d'investir dans des entreprises qui participent à la transition vers une économie à faible émission de carbone, en soutien à l'objectif d'un réchauffement climatique limité à 1,5 °C. Sur la base de cette stratégie, le changement climatique est la priorité de nos engagements.

La transition vers une économie décarbonée ne sera possible que si cette transition est inclusive et que les aspects sociaux sont pris en compte. C'est pourquoi il nous semble essentiel de développer davantage le S parmi les facteurs ESG, c'est-à-dire le facteur social. Le capital humain est donc notre deuxième priorité d'engagement, en insistant dans un premier temps sur l'urgente nécessité d'améliorer la publication d'informations et la transparence des entreprises à ce sujet.

Engagement individuel

Nous nous engageons individuellement auprès des entreprises sur les questions ESG ainsi que sur les aspects connexes de la stratégie, de l'allocation du capital, des fusions/acquisitions et des finances. Nos analystes et gérants de portefeuille établissent un dialogue constructif avec les sociétés cotées et non cotées. Nous nous concentrons dans ces dialogues sur certains sujets précis lorsqu'une clarification est nécessaire à notre analyse, ou lorsque nous estimons ces sujets essentiels à la stratégie et au modèle économique de l'entreprise, et qu'ils nous semblent manquer de clarté ou d'orientation. Ces sujets varient non seulement d'un secteur à l'autre, mais aussi d'une entreprise à l'autre. Grâce à ces discussions, nous pouvons déterminer si un sujet fait partie des priorités de l'entreprise et nous assurer qu'elle comprenne l'importance que nous accordons à cette question (par exemple, les possibilités de formation pour les salariés) pour son succès à long terme. Au cours de ces échanges, nous leur faisons aussi un retour concernant leurs publications d'informations et nous leur

communiquons les bonnes pratiques observées dans leur secteur d'activité. Dans tous les cas, nous nous attachons à poser des questions détaillées au terme d'une analyse approfondie.

Nous pensons que les engagements individuels doivent prendre différentes formes. Nous nous concentrons sur les deux thèmes prioritaires pour La Française, à savoir le changement climatique et le capital humain.

- Lorsque le sujet est nouveau ou pas assez mature pour les entreprises, nous concentrons nos efforts sur la compréhension de l'état des lieux d'une entreprise et de ses objectifs stratégiques. C'est notamment le cas pour les questions relatives au capital humain.
- Pour le changement climatique, nous faisons la distinction suivante :
 - Secteurs à faibles émissions : avec notre analyse de l'impact carbone (Carbon Impact), nous disposons d'une méthodologie standardisée pour toutes les entreprises et nous pouvons l'utiliser comme point de départ pour identifier les lacunes, sur lesquels nous pouvons nous concentrer pendant le processus d'engagement.
 - Pour les secteurs à fortes émissions, nous avons mis en place une évaluation spécifique au sein de notre méthodologie « Low Carbon Trajectory » au cours de laquelle nos analystes procèdent à une évaluation plus approfondie de la stratégie de changement climatique et de l'évolution des émissions. Ils dressent une liste de questions afin d'engager le dialogue. Ces interactions sont menées par l'analyste ou le gérant de portefeuille.

En plus de ces questions thématiques, nous poursuivons l'engagement lorsque nous avons des préoccupations importantes concernant la qualité ou le comportement ESG d'une entreprise. Dans ce dernier cas, nous évaluons les infractions potentielles au Pacte Mondial des Nations Unies.

Les réponses à nos questions sont consignées dans notre outil de front-office. Une fois par an, nous faisons la synthèse de nos activités d'engagement dans un rapport. Cela nous permet de faire le point sur l'état d'avancement de l'engagement et d'évaluer dans quelle mesure les entreprises ont déjà changé pour atteindre l'objectif de l'engagement.

Si les jalons ne sont pas franchis selon le calendrier défini, nous envisageons de faire remonter l'information et d'intensifier notre action. Si l'objectif des engagements n'est pas atteint malgré notre remontée de l'information, le dossier est enregistré comme échec. Dans certaines circonstances, cela peut conduire à un désinvestissement contrôlé.

Nous engageons le dialogue avec les entreprises dans le cadre de notre stratégie « Carbon Impact », non seulement pour nos fonds d'actions mais aussi pour nos fonds de crédit. Par expérience, nous savons qu'en tant que gérants crédit, nous pouvons engager un dialogue constructif avec les émetteurs dont nous détenons les titres en portefeuille et exercer une influence par le biais de l'exposition au crédit. Notre expérience montre également que lorsque les entreprises sont en phase de tournée de présentation aux investisseurs, juste avant d'émettre une obligation, elles sont souvent ouvertes au dialogue sur un large éventail de sujets.

Engagement collaboratif

La Française participe activement à des initiatives d'engagement collaboratif. Le Groupe a rejoint un certain nombre de dossiers d'engagement via la « Plateforme de collaboration » des PRI en se concentrant sur les deux thèmes définis comme nos priorités : le changement climatique et le capital humain.

De plus, nous sommes des participants actifs de Climate Action 100+, des initiatives d'engagement du CDP et de la Workforce Disclosure Initiative.

Notre objectif est d'être agiles et en mesure d'unir nos forces à celles d'autres investisseurs lorsque nous estimons que le sujet est important et conforme à nos priorités, et d'être prêts à réagir rapidement en cas de besoin. À cet égard, nous sommes disposés à travailler avec des investisseurs qui partagent les mêmes idées, sur des engagements collaboratifs sélectionnés.

Politique et sensibilisation

Nous pensons pouvoir être influents à travers des actions de sensibilisation et nous sommes membres actifs d'organisations dans cette perspective.

Nos principales contributions politiques se font dans le cadre de notre adhésion à l'AFG et au FIR en France. En Allemagne, nous participons aux groupes de travail organisés par la BVI et influençons les politiques en tant que membre des PRI.

Avertissement

Les sociétés de gestion d'actifs du Groupe La Française qui gèrent des fonds ont signé le Code de transparence. Elles se sont efforcées de fournir des informations précises, à jour et appropriées dans un langage clair et compréhensible, afin d'aider les investisseurs à mieux comprendre comment les critères ESG sont reflétés dans les politiques d'investissement de leurs fonds. Elles assument seules la responsabilité de ces informations.

Les informations contenues dans ce document ne constituent pas une offre ou une sollicitation d'investissement, un conseil en investissement ou une recommandation d'achat ou de vente de titres. Les informations, opinions et chiffres sont considérés comme fondés et exacts à la date de leur établissement et reflètent les convictions du Groupe La Française. Les informations contenues dans ce document n'ont pas de valeur contractuelle et sont susceptibles d'évoluer. Les performances peuvent varier dans le temps et les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Ce document est la propriété du Groupe La Française. La diffusion des informations contenues dans ce document est dans tous les cas strictement interdite sans l'autorisation écrite expresse du Groupe La Française. Les noms, logos et slogans identifiant les produits ou services du Groupe La Française sont la propriété exclusive du Groupe La Française et ne peuvent en aucun cas être utilisés sans l'autorisation écrite expresse du Groupe La Française.